

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	09
- En exercice	09
- présents	07
- votants	09
- absents	02
- exclus	00

Date de convocation :

24 mars 2022

Date d'affichage :

24 mars 2022

Date de réunion :

31 mars 2022

Séance du 31 mars 2022 de la Caisse des Écoles

L'an deux mil vingt-deux le trente-et-un mars à dix-sept heures trente, se sont réunis les membres de la Caisse des Écoles, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure, sous la présidence de Monsieur ALLAIN Philippe.

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Chantal DUCHANGE – Lorraine FERRÉ – Béatrice LOUVET – Leïla MELOUKI - Hélène MOINET – Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA – Frédéric SIMON

Absents excusés :

Ludovic ROBERT, Frédéric SIMON

Procurations :

Ludovic ROBERT donne procuration à Hélène MOINET
Frédéric SIMON donne procuration à Leïla MELOUKI

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2021

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Chantal DUCHANGE a été nommée secrétaire de séance,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 20201

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESULTAT DE CLÔTURE 2021	RESTES A REALISER 2021	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FONCTIONNEMENT	+7.258,39 €	+29.402,07 €	+36.660,46 €	0 €	+36.660,46 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2022

Reçu en préfecture le 08/04/2022

Affiché le

ID : 027-262701162-20220331-2022_DELCD0006-DE

Monsieur le Président invite les membres de la Caisse des Ecoles à délibérer

Après délibération, les membres de la Caisse des Ecoles à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 09 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Décide d'affecter le résultat comme suit (joint à la présente l'annexe « affectation du résultat de l'exercice 2021 ») :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2021	36.660,46 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	36.660,46 €
Total affecté au c/ 1068 :	0 €

- Mandate Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Chantal DUCHANGE	Lorraine FERRÉ	Béatrice LOUVET	Leïla MELOUKI
Hélène MOINET	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Frédéric SIMON	

Le Président
Philippe ALLAIN




Envoyé en préfecture le 08/04/2022
Reçu en préfecture le 08/04/2022
Affiché le
ID : 027-262701162-20220331-2022_DELCDE0006-DE

25/03/2022	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
------------	---	-------

BUREAU vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	7 258,39

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0,00
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	29 402,07

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00
---	------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par BUREAU, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00
--	------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	36 660,46
--	-----------

Envoyé en préfecture le 08/04/2022 Reçu en préfecture le 08/04/2022 Affiché le ID : 027-262701162-20220331-2022_DELCDE0006-DE
--